

« que la main dont je l'ai reçue me doit être trop chère  
« pour consentir jamais à ce que cette pierre sorte de mon  
« cabinet. Cette raison est la seule qui me prive du plaisir  
« de l'offrir à M. le Commandeur. L'attachement, d'ailleurs,  
« que j'ai pour une méchante pyrite, semblable à dix autres  
« de même nature qu'on peut voir dans mon cabinet, ne  
« peut être plus médiocre. » Et dans une autre lettre à  
M. de Savasse, du 29 mars 1754, il s'exprime ainsi :  
« ..... J'aurois ardemment souhaité pouvoir vous en témoi-  
« gner ma reconnaissance (de l'envoi de quatre dessins  
« représentant des aérolithes), en vous envoyant sur le  
« champ ma pyrite ditte pierre de foudre que je tiens  
« de M. de Fleury. Mais je vous avoue que j'y suis trop  
« attaché pour m'en dessaisir, non seulement parce qu'elle  
« est la plus grosse pyrite que j'aie dans mon cabinet, mais  
« encore par le prix de la main dont je la tiens. »

On voit que M. de Béost professait le culte des souvenirs. Par la même lettre, il lui dit : « J'ai donc pris le parti  
« de la faire dessiner, hier, avec la dernière exactitude, et  
« c'est ce dessin que j'ai l'honneur de joindre à cette  
« lettre. » C'était là une médiocre compensation pour l'ardente convoitise de M. de Savasse.

Ces insuccès ne découragèrent point le commandeur, et c'est toujours l'espoir d'obtenir plus facilement cette pyrite qui est en partie cause « que pour ne pas le tirer de son erreur qu'il n'a pas publié son mémoire. » Dans sa lettre du 22 décembre 1756, au père Fourcault, minime, il dit également : « Je n'ai eu garde de le désabuser (M. de Béost)  
« dans l'espérance d'obtenir ce trésor que je crois préférable, par rareté, à tous les bijoux de la couronne. »

Je termine ma trop longue analyse, et je désire que ma communication puisse offrir quelque intérêt aux personnes qui s'adonnent à la science météorologique et leur permet-